

FORMATION A LA MEDIATION



JEAN-MARC BRET
MÉDIATEUR - COACH
FORMATEUR EN MEDIATION
SUPERVISEUR

La reconnaissance mutuelle des besoins en médiation

P5 - 2402

En visio via Zoom

Version 12.01.2023

CONTACT

Selarl Alagy Bret & Associés
20 rue du Plat 69002 LYON
04.78.42.42.21 OU 06.16.27.11.61
mediation@alagybret.com
mediation.alagybret.com

LA RECONNAISSANCE MUTUELLE DES BESOINS EN MEDIATION

C'est de l'expérience que naît le savoir-faire et le savoir-être du médiateur. Nous avons donc conçu une pédagogie centrée sur des mises en situation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La reconnaissance mutuelle des besoins est sans doute la phase du processus de médiation à la fois la plus complexe à accompagner et la plus décisive pour permettre aux médiateurs d'aboutir à un accord.

Cette reconnaissance, avec la verbalisation réciproque des besoins, soutenue par la présence juste du médiateur, permet un point de bascule qui va permettre à chacun de lâcher ses positions et d'imaginer la possibilité de prendre en compte la réalité de l'autre.

Nos objectifs sont au nombre de 3 :

- Améliorer votre capacité à distinguer stratégies et besoins
- Développer votre aptitude à accompagner le médiateur dans sa recherche des besoins
- Accompagner et soutenir la phase de reconnaissance mutuelle des besoins

CATEGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L6313-1 du Code du Travail est :
Action de formation.

Cette action a pour but, au sens de l'article L6313-3 du Code du Travail : de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public concerné

Toute personne intéressée par le processus de médiation

Prérequis

Justifier d'une formation ou d'une sensibilisation au processus de médiation

Prise en compte du handicap

Cette formation ne prévoit pas de pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap. Sur demande nous pouvons orienter vers des organisations adaptées.

DUREE - DATES - HORAIRES - LIEU

Durée : 7 heures = 1 jour

Date : Lundi 10 juin 2024

Horaires : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Lieu : **En visio via Zoom et Klaxoon**

Possibilité VAE : non - **Possibilité alternance** : non

TARIF

Particulier : 285 € - Prof. libérales et indépendants : 335 € - Entreprises : 630 € - Exonérés de TVA

IBAN : FR76 1046 8024 1322 1970 0020 036 BIC : RALPFR2G

Possibilité prise en charge par OPCO : non

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'expositions magistrales avec présentation des concepts, de méthode interrogative avec échange de questions/réponses permettant de consolider les compétences et de méthodes expérimentales actives avec mises en situation, expérimentations et débriefings individuels en petit groupe et grands groupe.

L'alternance des formats (binômes, trios, sous-groupes et grands groupes) permet d'accompagner et suivre les stagiaires de manière individualisée et ainsi d'adapter notre prestation de formation au public.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Un support pédagogique sera adressé par mail à l'issue de la formation

RESPONSABILIT PEDAGOGIQUE



La responsabilité pédagogique est assurée par Jean-Marc Bret, médiateur et coach que vous pouvez joindre avant pendant et après la formation au 06.16.27.11.61.

Cofondateur du Cabinet d'Avocats lyonnais Alagy Bret & Associés, il est certifié médiateur par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris, l'Institut Français de Certification des Médiateurs et l'International Mediation Institute et certifié coach par le Centre International du Coach.

Passionné par la transmission il a créé un organisme de formation à la médiation qui propose en collaboration avec le Centre International du Coach une formation certifiante à la médiation éligible au CPF. Formateur en médiation, il enseigne également cette discipline dans plusieurs organisations dont le CNAM de Paris.

Il est inscrit sur la liste des médiateurs près les Cours d'Appel de Lyon, Aix en Provence, Chambéry, Grenoble et Paris et auprès de la Chambre de Commerce Internationale de Florence (Italie)

Titulaire d'une maîtrise de psychologie, la médiation est le point d'orgue d'un parcours pluridisciplinaire nourri par le droit, la psychologie et la psychanalyse. Il est le créateur des "Matinales de la Médiation", une rencontre régulière qu'il organise à l'Hôtel Sofitel de Lyon en partenariat avec Tribune de Lyon et auteur de plusieurs ouvrages sur la médiation*

*"Le cadre juridique du processus de médiation" Ed. Médias et Médiations 2014.
"La médiation : un mode innovant de gestion des risques psychosociaux"
Ed Médias et Médiations 2016.

ILS NOUS FONT CONFIANCE



CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

1. Intention et besoins : le cœur de la Communication Non Violente

- Apports théoriques sur l'intention
- Expérimentation sur la force de l'intention
- La reconnaissance mutuelle des besoins : un point de bascule

2. Besoins et stratégies - Rappels sur cette différenciation clef

- Expérimenter la différence entre stratégie et besoin
- Les caractéristiques du besoin

3. Et en pratique, comment procéder?

- RAIN : un concept issu de la méditation de pleine conscience
- Expérimenter les étapes du processus de reconnaissance mutuelle des besoins
 - Les étapes
 - Comment écouter les méditants à cette étape spécifique
- Vivre le point de bascule et sa différence avec d'autres guidances non soutenantes

SUIVI ET EVALUATION

Exécution de l'action

Le suivi de l'exécution de l'action de formation est assuré par les feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur.

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation sera faite au fil de l'eau grâce aux mises en situation et questions/réponses des apprenants

MODALITES D'INSCRIPTION

Préinscription en ligne

Nous vous invitons à vous préinscrire en ligne en suivant le lien suivant:
<https://bit.ly/43scVyo>

Questionnaire de préformation

A réception de votre préinscription nous vous adresserons un questionnaire de préformation pour analyser vos besoins et vous demanderons de nous transmettre les pièces justifiant des prérequis.

Validation de l'inscription

A réception de ce questionnaire rempli et des pièces justifiant des prérequis nous procéderons à l'analyse de votre demande et reviendrons vers vous pour votre inscription définitive.

L'inscription est effective après validation des prérequis, analyse des besoins du futur apprenant, réception de la convention signée et de 30% d'acompte. Les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 10 jours avant le début de la formation.